

# Demande de recours

dans le cas d'un accident corporel mettant en cause un tiers identifié

Document à compléter et à retourner à Relyens - Service réalisé par la société Relyens pour le compte de CNP Assurances  
Les informations recueillies sont exclusivement destinées à déterminer si l'arrêt de travail a une cause accidentelle liée à un tiers responsable afin d'exercer le recours subrogatoire prévu par la loi.

Employeur ..... Nom du contact .....

## AGENT ACCIDENTÉ

Nom .....

Prénom ..... Téléphone .....

## TIERS EN CAUSE

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

..... Téléphone .....

## ACCIDENT

Nature de l'accident :  Trajet  Travail  Vie privée : précisez la nature de l'évènement

Date de l'accident ..... Heure .....

Circonstances (où ? qui ? comment ?) .....

.....

.....

.....

.....

.....

- Accident de la circulation
- Action d'une autre personne (volontaire ou non volontaire)
- Action d'un animal
- Du fait d'une chose
- Du fait de la pratique d'un sport ou d'un loisir (individuel/collectif)
- À l'occasion d'un acte médical
- Incendie

## À COMPLÉTER EN CAS D'ACCIDENT DE LA CIRCULATION

Indiquez les compagnies d'assurance automobile :

■ DE L'AGENT - Nom .....

Adresse .....

Contrat n° ..... Immatriculation .....

Si le véhicule n'appartenait pas à l'agent, précisez le nom et l'adresse de son propriétaire : .....

.....

■ DU TIERS - Nom .....

Adresse .....

Contrat n° ..... Immatriculation .....

## À COMPLÉTER DANS LES AUTRES CAS

Indiquer la compagnie d'assurance responsabilité civile :

■ DU TIERS - Nom .....

Adresse .....

Contrat n° .....

## AUTRES INFORMATIONS

Témoign(s) (nom, prénom, adresse) : .....

.....

Pièces à joindre : copie de la carte verte de l'agent, copie recto-verso du constat à l'amiable.

---

## PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

CNP Assurances et Relyens SPS, sont responsables de traitement au sens du Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement (UE) N° 2016/679 du 27 avril 2016), chacun sur leurs processus respectifs, de traitements de données à caractère personnel vous concernant :

- en votre qualité d'agent victime d'un accident de service mettant en cause un tiers responsable ;
- en votre qualité de contact au sein de la collectivité employeur de l'agent victime (couverte pour les risques statutaires).

La licéité de ces traitements repose sur :

- l'intérêt légitime du responsable de traitement ainsi que de la collectivité employeur (assurée pour les risques statutaires ou ayant sollicité ce service), les traitements mis en œuvre étant nécessaires à la réalisation du recours contre le tiers responsable de l'accident corporel dont l'agent est victime ;
- l'article 9 §2 f) du RGPD, le traitement étant nécessaire à la constatation, à l'exercice ou à la défense d'un droit en justice.

Les traitements mis en œuvre ont pour finalité la gestion (demande, suivi de la mise en œuvre...) des services de recours contre tiers responsable réalisés par Relyens SPS.

Elles sont destinées principalement aux collaborateurs habilités de Relyens SPS et de CNP Assurances en charge des recours, aux auxiliaires de justice impliqués dans la procédure, au tiers responsable ainsi qu'à son assureur ;

Elles peuvent être également transmises le cas échéant et uniquement pour les données qui les concernent :

- aux collaborateurs habilités en charge de l'exécution du contrat d'assurance statutaire ;
- aux collaborateurs habilités du service Relations Clients ;
- aux prestataires et sous-traitants impliqués dans le traitement (archivage notamment).

Le renseignement des rubriques vous concernant est obligatoire ; à défaut, Relyens SPS pourrait être dans l'impossibilité de mettre en œuvre le recours contre tiers ou le temps de traitement pourrait être retardé.

Vos données sont conservées jusqu'à la clôture du dossier (épuisement des voies de recours), délai augmenté à la fois de la durée des prescriptions légales ainsi que des délais prévus par les différentes obligations de conservation imposées par la réglementation.

En application de la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement, ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort de vos données après votre décès.

Par ailleurs et sous certaines conditions, vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement ainsi qu'à la portabilité de vos données.

En outre, dans l'hypothèse où le traitement est fondé sur la notion d'intérêt légitime, vous disposez également du droit de vous opposer au traitement de vos données pour des raisons tenant à votre situation particulière, à moins que le traitement soit justifié par :

- l'existence de motifs légitimes et impérieux qui prévaudraient sur vos intérêts et droits et libertés ; ou
- la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice.

Vous pouvez exercer ces droits, en justifiant de votre identité, en contactant le Délégué à la Protection des Données (DPO) de CNP Assurances ou de Relyens SPS par courrier électronique ou par courrier postal (cf. coordonnées ci-dessous).

En cas de désaccord persistant, vous disposez enfin du droit d'introduire une réclamation auprès d'une Autorité de contrôle en charge de la protection des données personnelles (cf. coordonnées ci-dessous).

### Responsables conjoints du traitement

CNP Assurances  
S.A. au capital de 686 618 477 euros  
Entreprise régie par le Code des assurances  
4 promenade Cœur de Ville  
92130 Issy-les-Moulineaux  
341 737 062 RCS Paris

**Relyens SPS**  
Route de Creton  
18110 - VASSELAY  
privacy.sps@relyens.eu

### Délégué à la Protection des Données

CNP Assurances  
Site internet : « cnp.fr », rubrique RGPD  
CNP Assurances - Délégué à la Protection des Données  
4 promenade Cœur de Ville  
92130 Issy-les-Moulineaux  
dpo@cnp.fr

**DPO**  
CS 80006  
18020 - BOURGES CEDEX  
privacy.sps@relyens.eu

### Autorité de contrôle

C.N.I.L  
3, Place de Fontenoy  
TSA 80715  
75334 Paris Cedex 07  
Tél. : 01 53 73 22 22

